

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VIII.

JANVIER 1829.

NUMERO II.

HISTOIRE DU CANADA.

Continuation.

A la prière de Teganissorens, M. de Callières fit accompagner les envoyés iroquois, à leur retour, des mêmes personnes qu'il avait députées vers les Cantons, l'année précédente. Ils furent à peine arrivés dans la principale bourgade d'Onnontagué, que le conseil s'assembla. Quoiqu'il y eût alors sur les lieux des députés du gouverneur d'Orange, les seuls envoyés Français y furent introduits.

Le P. Bruyas commença par déclarer que le gouverneur général était déterminé à ne plus souffrir de remises, et voulait enfin savoir à quoi s'en tenir avec les Cantons; que les députés de toutes les nations ne manqueraient pas de se rendre à Montréal, au temps marqué, pour y terminer la grande affaire qui avait été si heureusement commencée l'automne précédente, et que si les Iroquois ne s'y trouvaient pas, on ne les écouterait plus; qu'ils devaient surtout se souvenir de la parole qu'ils avaient donnée à Ononthio de lui rendre tous les prisonniers français; qu'il pourrait bien se faire que la guerre recommençât entre les Français et les Anglais, mais qu'il serait de l'intérêt des Cantons de ne point entrer dans le démêlé.

Ce discours fini, on se sépara; trois jours après, le conseil se rassembla pour y répondre, et les députés anglais y furent admis. Teganissorens présenta d'abord à leur chef un collier, pour l'engager à ne pas traverser l'accommodement qu'il était près de conclure avec les Français. Il en mit ensuite un autre aux pieds du P. Bruyas, en disant qu'il rendait la liberté à tous les Français qui étaient encore captifs dans son canton. "J'ouvre toutes les portes, continua-t-il; je n'arrête personne: je veux vivre en bonne intelligence avec Ononthio mon père, et avec Colar mon frère: je les tiens tous deux par la main, résolu de ne me séparer jamais ni de l'un ni de l'autre. Cinq députés vont partir pour Montréal, et deux pour Orange: quant à moi, je demeurerai sur ma natte, pour faire connaître à tout le monde